

La Rochelle : pour voir le futur hôpital, il faudra être patient



L'hôpital Saint-Louis fera encore partie du paysage de La Rochelle au moins jusqu'à 2030. © Crédit photo : XAVIER LEOTY/ « SUD OUEST »

Par Frédéric Zabalza - f.zabalza@sudouest.fr

Publié le 11/10/2022 à 17h53

Mis à jour le 11/10/2022 à 18h02

Le projet de déménagement doit encore franchir de nombreux paliers, techniques et financiers. La livraison est repoussée à, au moins, 2030

L'hôpital Saint-Louis devrait pouvoir fêter son cinquantième anniversaire, en 2026, dans ses murs actuels. Son déménagement n'aura sans doute pas lieu avant le début de la prochaine décennie.

Pierre Thépot, directeur général du groupe hospitalier Littoral Atlantique, reconnaît un « décalage du calendrier » des travaux, lié à un embouteillage de projets coûteux que doit étudier et valider le Conseil national des investissements en santé (Cnis). Cet organisme créé en 2021 à la suite du Ségur de la santé se prononce sur tous les dossiers d'investissements hospitaliers d'un montant supérieur à 150 millions d'euros. Certains sont plus avancés que d'autres : les reconstructions des hôpitaux de Cosne-Cours-sur-Loire, de Nancy et de Tours, la rénovation du centre hospitalier universitaire de Bordeaux.

Un hôpital « élastique »

« Plusieurs milliards d'euros vont être investis dans des projets, explique Pierre Thépot. Il y a un problème de croissance qui peut se comprendre, mais ça ne nous empêche pas de travailler. »

Preuve en est le document présenté le mois dernier aux élus du bureau communautaire de l'Agglomération, proposant la construction d'un parking de 1 200 places en silo de quatre étages, qui n'a pas provoqué d'enthousiasme massif de leur part (lire ci-dessous). Le directeur est le premier à préciser que la réflexion

sur le cahier des charges commence à peine. « Quand je suis arrivé, le projet n'avait pas été véritablement travaillé », confie Pierre Thépot, nommé à La Rochelle en 2018.

C'était avant la pandémie, qui a quelque peu modifié la façon d'envisager l'hôpital du futur. « Il y a une évolution, bien sûr, convient le directeur. L'hôpital devra être à la fois ouvert sur la ville et élastique, pour pouvoir s'adapter à des conditions de pics épidémiques. C'est une notion qui n'était pas présente au tout début du projet. »

« Pas plus de 600 millions »

Pas de quoi, selon le directeur, remettre en cause le transfert sur le site du parc des expositions, estimé à plus de 500 millions d'euros. Encore reste-t-il de nombreux paliers - pour ne pas dire obstacles - à franchir. Le premier dès le mois de décembre. Le dossier rochelais sera à l'ordre du jour de la session du Cnis.

« Il faudra ensuite étudier la soutenabilité financière. Nous avons commencé à travailler avec l'ARS [agence régionale de santé]. L'étude devrait être bouclée au deuxième trimestre 2023, afin de publier en suivant le concours d'architecte, pour une présélection prévue fin 2023 », annonce Pierre Thépot, soulignant « qu'on ne pourra pas aller au-delà de 600 millions d'euros ». Une grande partie du chantier sera financée par le groupe hospitalier lui-même, avec une contribution importante de l'État.

« Le projet est complètement flou. Il n'y a qu'un pré-projet pour l'instant en fin de compte, estime Laurent Paquignon, secrétaire CFDT au groupe hospitalier. La présentation du parking de 1 200 places visait surtout à rassurer les organisations syndicales. C'était le point sensible. Mais rien n'a été signé et on peut penser que de nombreux facteurs vont venir impacter le transfert. »

De nouvelles informations sont espérées lors du comité technique d'établissement (CTE) le 18 octobre, qui sera suivi d'une réunion du conseil de surveillance, présidé par le maire Jean-François Fountaine. Le même qui espérait en 2021 une ouverture du nouvel hôpital « d'ici cinq ou six ans ».

Un sujet qui fait monter la tension des élus

Le futur hôpital compte parmi les sujets de crispations au sein du Conseil communautaire. **Un point très technique au cours de la dernière réunion, la modification de la zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) a provoqué un échange vif (27 voix contre, 45 pour). Franck Coupeau, de l'opposition rochelaise, a répété être « contre déplacer l'hôpital à 500 mètres ». « Ce projet avance à grands pas cachés », a-t-il estimé.** Pour le président Jean-François Fountaine, qui a le

sentiment de se répéter, c'est un « débat d'il y a cinq ans ». Mais l'avis est partagé par d'autres élus, du maire d'Aytré Tony Loisel à Jean-Luc Algay, maire de L'Houmeau. « L'emplacement, l'architecture, c'est fait, circulez, y'a rien à voir, a-t-il ironisé. C'est un projet de plusieurs millions d'euros. On n'a eu, nous élus, la présentation que depuis quelques jours alors que ça fait cinq ans qu'on en entend parler par la presse. C'est dommage. Le directeur [de l'hôpital] doit prendre une décision, soit, mais nous, on doit l'expliquer à la population et dire que c'est la meilleure des décisions », a fait remarquer Jean-Luc Algay, « pas convaincu » par le projet.